



DIRECTION DE LA
COORDINATION

Affaire suivie par

Laurence MERESSE

REVUE D'ACTUALITES « EUROPE »

Décembre 2011

Action sociale

Le programme alimentaire en faveur des personnes les plus démunies se poursuivra en 2012 et 2013

Conseil de l'Europe – Décembre 2011

Grâce à un accord politique au sein du Conseil, le programme de distribution de denrées alimentaires aux personnes les plus démunies sera maintenu en 2012 et 2013. Les organismes caritatifs pourront, au cours des deux prochaines années, tirer pleinement parti de ce programme dans le cadre de la politique agricole commune (PAC). Les nouvelles dispositions élargissent l'éventail des denrées alimentaires concernées: les achats sur les marchés deviennent une source d'approvisionnement régulière et complètent les stocks d'intervention, sur lesquels le programme était essentiellement fondé jusqu'à présent. Il donne par ailleurs la préférence aux produits originaires de l'UE qui le financera intégralement.

Environ 500 M€ par an pour 2012 et 2013 seront consacrés à ce programme qui concerne plus de dix-huit millions de citoyens européens.

[En savoir plus](#)

La Commission européenne consulte le public sur les mesures à adopter pour faire tomber les barrières auxquelles sont confrontées les personnes handicapées

Commission Européenne – 13/12/11

Cette consultation permettra à la Commission d'élaborer sa proposition d'«Acte européen sur l'accessibilité» qu'elle devrait présenter à l'automne 2012 et qui vise à garantir aux personnes handicapées, au même titre qu'aux autres, un accès à l'environnement matériel, aux transports et aux services d'information et de communication, ce qui profitera également aux personnes à mobilité réduite telles que les personnes âgées. Cette consultation – elle même pleinement accessible – vise à recueillir l'opinion des entreprises, des personnes handicapées et du grand public, et restera ouverte jusqu'au 29 février 2012.

[En savoir plus](#)

2012, Année européenne du vieillissement actif

Lettre du cadre territorial – 11/12/2012

L'année 2012 a été proclamée « Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle » : une occasion de se rappeler que les Européens vivent aujourd'hui plus longtemps et en meilleure santé, et de s'interroger sur les perspectives que cela ouvre. Pour les baby-boomers et les personnes âgées de demain, le vieillissement actif représente une chance de rester dans le monde professionnel et de faire partager leur expérience, en continuant ainsi à jouer un rôle actif dans la société et mener une vie aussi saine et enrichissante que possible.

Coopération

Visite de Mercedes Bresso en Tunisie dans le cadre de l'ARLEM

Brèves Bureau Bourgogne_Franche Comté Europe - 02/12/2011

La présidente du Comité des Régions s'est rendue à Tunis les 1er et 2 décembre dans le cadre de l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM), pour discuter avec les représentants tunisiens **du rôle des autorités régionales et locales dans cette période de transition qui fait suite aux révolutions du 'printemps arabe'**.

L'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM) est une assemblée consultative qui vise à apporter une dimension régionale et locale au partenariat euro-méditerranéen. Elle se compose de 84 Membres issus de l'Union européenne et de ses 16 partenaires méditerranéens représentants de régions ou d'autorités locales. L'ARLEM dispose d'un secrétariat à Bruxelles, hébergé par le Comité des Régions. L'assemblée a vocation, entre autre, à impliquer les collectivités locales et régionales dans le développement et mettre en place des projets contribuant à rendre les relations euro-méditerranéennes concrètes et tangibles pour les citoyens.

La visite de Mercedes Bresso intervient alors que le Gouvernement tunisien vient de publier un livre blanc sur le développement régional, cadre du processus de décentralisation qui ouvre de nouvelles perspectives en Tunisie.

Site web : ARLEM

Entreprises

2,5 M€ pour stimuler la compétitivité des entreprises et les PME de 2014 à 2020

Lettre du cadre territorial – 11/12/2012

Promouvoir l'accès au financement et encourager l'esprit d'entreprise, y compris la création de nouvelles entreprises, sont les aspects fondamentaux du nouveau programme de soutien financier présenté la semaine dernière à Bruxelles par la Commission européenne. Le programme pour la compétitivité des entreprises et les PME (COSME) est un instrument de financement qui assure, dans une large mesure, la continuité des actions relevant du programme actuel pour la compétitivité et l'innovation (CIP). Le nouveau programme cible en particulier: 1) les entrepreneurs, notamment les PME, qui bénéficieront d'un accès plus facile au financement de leurs activités, 2) les citoyens souhaitant accéder au statut d'indépendant qui font face à des difficultés pour créer ou développer leur propre entreprise, 3) les autorités des États membres, qui seront mieux soutenues dans leurs efforts visant à élaborer et à mettre en œuvre une réforme efficace de leur politique.

Développement durable / Environnement

Eaux résiduaires - Relever le défi du traitement

Commission européenne – 13/12/2011

Entre 2007 et 2013, près de 14 M€ seront dépensés dans l'ensemble de l'Union européenne pour la mise en place d'infrastructures de collecte ou de traitement des eaux résiduaires dans le cadre de la directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires. Les principales conclusions de ce rapport sont les suivantes: - La plupart des systèmes de collecte des eaux urbaines résiduaires de l'UE-15 sont très efficaces et captent 99 % des eaux visées. - La superficie totale désignée comme sensible, et nécessitant un traitement plus rigoureux, est passée de 68 à 73 % depuis le dernier rapport. Cela pourrait notamment indiquer une progression de l'eutrophisation des eaux, mais également une meilleure reconnaissance et protection de leurs eaux sensibles de la part des États membres. - Il existe encore de grandes différences en ce qui concerne la mise en œuvre d'un traitement des eaux plus strict, mais des taux de conformité très élevés ont été atteints notamment en France.

[En savoir plus](#)

La Commission européenne livre ses propositions pour le futur programme LIFE 2014/2020

Lettre du cadre territorial – 18/12/2012

L'exécutif européen a prévu de consacrer 3,2 M€ à ce futur programme qui reprend pour partie le cadre actuel de LIFE+, tout en prévoyant un nouveau volet consacré à l'action pour le climat. Lancé en 1992, le programme LIFE est, avec plus de 3 500 projets financés, 2,5 M€ l'un des fers de lance du financement de l'UE dans le domaine de l'environnement. LIFE+, qui a débuté en 2007 et s'achèvera en 2013, avec un budget de 2,1 M€ finance surtout des subventions (lesquelles représentent 78 % du budget de LIFE+). La Commission souhaite que ce nouveau programme, qui sera doté d'un budget accru, ait un impact plus important et soit plus simple et plus souple dans sa mise en œuvre.

Programme Energie Intelligente Europe (EIE) : l'appel à projets 2012 est ouvert

AFCRE – 2/01/2012

L'agence exécutive chargée du programme pour le compte de la Commission européenne a lancé le 20 décembre 2011 l'appel à projets pour 2012. 67 M€ seront consacrés au soutien de projets visant le développement et la promotion en matière d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable et de transport durable. **Le programme interviendra également sur des projets d'assistance aux organismes publics et aux collectivités locales** dans leurs démarches, ainsi que sur des projets liés à l'efficacité énergétique dans les bâtiments. Le soutien à la formation des professionnels du bâtiment dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables figure également parmi les priorités du programme pour 2012.

[En savoir plus](#)

La date limite de dépôt des demandes de soutien est fixée au 8 mai 2012

Croatie Feu vert donné par le Parlement européen pour l'adhésion de la Croatie

Le Parlement européen a donné cette semaine son consentement à l'adhésion de la Croatie à l'UE, conformément aux traités. La Croatie devrait devenir le 28ème État membre de l'Union européenne le 1er juillet 2013.